

Les néonicotinoïdes : l'appropriation citoyenne et politique d'un enjeu environnemental et sanitaire.

📍 Amphithéâtre MILC,
35 rue Raulin 69007 Lyon

🕒 Le 15 janvier 2019
de 18h à 20h

📌 Equipe d'organisation, sous la direction de Mme Isabelle Michallet,
professeure de Droit à l'Université Lyon 3

Mme Delphine Hervier	Université Lyon 2	hervierd@gmail.com	06 14 58 26 22
Mr Antoine Gauthier	Université Lyon 2	gauthierantoine50@gmail.com	06 22 40 40 90
Mr Nathan Colombier	ENTPE	nathancolombier@gmail.com	06 56 83 11 27
Mme Hortense Regnaut	Université Lyon 2	hortense.regnaut@sciencespo.fr	06 50 92 60 83
Mr Corentin Huard	Ecole Centrale de Lyon	corentin.huard@ecl15.ec-lyon.fr	06 98 80 37 79

UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2



ENTPE
L'école de l'aménagement durable des territoires

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Le Panel

Monsieur le Sénateur du Rhône Gilbert Luc Devinaz

Monsieur le Sénateur de la Loire Claude Tissot

Monsieur Jean Paul Briotet, Représentant(e) de Génération Future, association de défense de l'environnement

Monsieur Jean Riondet, apiculteur et représentant du Syndicat national d'apiculture (SNA), de l'Union nationale de l'Apiculture française (UNAF) et de la Fédération nationale des organisations sanitaires apicoles départementales (FNOSAD)

Fondements

Cette table ronde porte sur le sujet des néonicotinoïdes, substances chimiques présentes dans les produits phytosanitaires à vocation de pesticide, interdites à la vente et l'utilisation dans l'Union Européenne et en France. Dès lors, quels fondements pour un sujet sur lequel le droit a déjà tranché ? Le débat autour des néonicotinoïdes a provoqué des remous en France et en Europe ; à la suite de discussions dans les différents campus, nous nous sommes aperçus que certaines questions n'avaient pas eu de réponse, malgré les changements juridiques. De plus, l'interdiction de ces substances largement utilisées amènent des questions émergentes. Il nous semble que dans ces deux temps, les citoyens et les politiques se sont approprié ce sujet assurément technique des néonicotinoïdes. Cette appropriation de sujets techniques par la société nous paraît être un fil rouge de cette table ronde.

C'est ainsi que nous avons souhaité structurer cette table ronde afin d'exposer aux étudiants et professeurs de nos différents campus les enjeux autour de ces produits, en revenant sur le processus d'interdiction, puis en amenant la réflexion sur les changements induits par l'interdiction.

Après une brève introduction, la première partie aura pour objet de revenir en arrière sur les sources et fondements du débat afin d'éclairer le public sur les enjeux environnementaux et sanitaires (impacts sur la biodiversité mais aussi sur la santé humaine) qui ont mené à l'interdiction de ces substances en septembre 2018.

La seconde partie traitera principalement des alternatives à ces produits, c'est-à-dire comment les professionnels et la société appréhendent l'usage de substituts aux néonicotinoïdes. Par substituts, nous entendons ici amener les panellistes à partager leur expertise et opinions sur les alternatives naturelles aux néonicotinoïdes, ainsi que sur les limites de ces alternatives, telles que les ripostes des fabricants de produits phytosanitaires qui élaborent d'autres agents pesticides avec des substances très proches des néonicotinoïdes.

Enfin, nous souhaitons clore cette table ronde par une session de questions/réponses.

Programme

Notre réflexion en termes de questions se retrouve dans le format choisi de table ronde. Les questions rassemblées se trouvent dans le tableau ci-dessous.

18 : 00 – 18 : 05

Introduction

Speaker : Hortense
Regnaut

18 : 05 – 18 : 45

Retour sur le processus d'interdiction
des néonicotinoïdes

Modérateur: Antoine
Gauthier

Pourquoi l'agriculture française utilise-elle autant de produits phytosanitaires ? (→ question adressée à Monsieur Riondet)

Quels sont les impacts des néonicotinoïdes relevés sur l'environnement et la biodiversité ? (→ question adressée à Monsieur Jean Riondet)

Quand et comment a émergé une prise de conscience des élus autour de ces débats ? (retour sur les sources de l'appropriation du débat public par les élus, ainsi que la chronologie de l'écriture et enfin l'adoption de la loi)
(→ question adressée à Monsieur le Sénateur Claude Tissot)

Quel a été l'engagement citoyen et professionnel autour de ces enjeux ? (→ question adressée à Mr Briotet)

18 : 45 – 19 : 30

L'incertain futur des pratiques
agricoles et apicultrices et autres
questions émergentes

Modératrice : Mme
Delphine Hervier

Quelles sont les alternatives aux néonicotinoïdes ? A votre avis, sont-elles fiables (→ question adressée à Monsieur Riondet)

Le gouvernement a annoncé « la transition écologique comme une priorité politique du quinquennat ».

Comment le gouvernement et les élus voient ces alternatives ? Dans quelle mesure est-il envisageable de les promouvoir ? (→ question adressée à Monsieur le Sénateur Gilbert Luc Devinaz)

Comment la société civile s'intègre-t-elle dans cette équation ? (→ question adressée à Mr Briotet)

Les fabricants de produits phytosanitaires ont mis au point des alternatives chimiques aux substances actuellement interdites. Qu'en pensez-vous ? (→ question adressée à tous les intervenants)

D'une manière empirique, quelle est la portée de la loi ? Faut-il suggérer le changement du modèle agricole actuel pour assurer des ressources suffisantes aux générations futures ? (→ question adressée à tous les intervenants)

19 : 30 – 20 : 00

Séance de questions/réponses

Tous les intervenants
